

MGR NOËL SIMARD RÉAGIT À LA DÉCISION DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA...



... DANS L'AFFAIRE CARTER – DÉCRIMINALISATION DE L'EUTHANASIE
ET DE L'AIDE AU SUICIDE

Vendredi le 6 février 2015 restera une date funeste pour le Canada. En effet, c'est le jour où la Cour suprême a déclaré inconstitutionnelle l'interdiction de l'aide au suicide et de l'euthanasie, ouvrant ainsi la porte à la pratique de ces actes qui menacent très gravement le bien collectif et notre vivre ensemble. Au Québec, la soi-disant « aide médicale à mourir » - qui n'est rien d'autre que l'euthanasie – devient légalement permise.

Comment réagir comme chrétien ou chrétienne, ou comme personne de bonne volonté, face à l'éventualité de ces actes dans notre pays et dans notre système de santé?

En tout premier lieu, rappelons que la maladie, la souffrance et la mort sont des questions cruciales que nous partageons avec tous nos frères et sœurs en humanité. Et dans la ligne de l'Évangile du Christ compatissant, les chrétiens et chrétiennes ont toujours cherché à soulager la souffrance et à soutenir les personnes mourantes dans l'ultime moment de leur existence.

Mais par rapport à l'euthanasie et au suicide assisté, il faut d'abord mettre au clair le point suivant : même s'ils deviennent légalement admis ou permis, ces actes demeurent moralement inacceptables. Comme le rappelait Mgr Pierre-André Fournier, regretté président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, le 6 juin 2014, « l'euthanasie, même légalisée, est tout à fait contraire à la dignité de la vie et de la personne ».

Tout catholique, avant d'agir, se doit de former son jugement, non pas à partir d'une loi civile qui permet des gestes moralement mauvais, mais à partir de la loi de Dieu inscrite dans son cœur et qui lui demande de protéger et de respecter la vie humaine jusqu'à sa fin naturelle.

Deuxièmement, cette décision aura un effet négatif sur la mise en place de soins palliatifs. Pourquoi dépenser de fortes sommes pour offrir ces soins de compassion et d'accompagnement lorsqu'on pourra mettre fin à la vie de personnes souffrantes plus rapidement et à un coût moindre? Comme l'écrit Mgr André Rivest, dans sa réaction au jugement de la Cour suprême du 6 février 2015, il faudra « redoubler d'efforts pour promouvoir les soins palliatifs et pour insister qu'ils soient accessibles à tous, dans toutes les régions ».

Troisièmement, une très grande vigilance sera nécessaire pour contrer et dénoncer les abus et les dérapages qui vont survenir malgré les promesses de balises, de garanties et d'encadrement des pratiques. Une fois qu'une offense criminelle devient une pratique médicale acceptable ou un droit personnel, une fois que des médecins pourront mettre fin à la vie de personnes dont la vie est jugée difficile ou intolérable, il sera inévitable que des pressions soient faites sur les patients ou les membres des familles pour qu'ils demandent l'euthanasie. Le prétendu « droit à l'euthanasie » deviendra un devoir. De plus, d'autres pressions seront faites sur les médecins dits récalcitrants et qui refuseront de pratiquer l'euthanasie. Et comme le dit encore si bien Mgr Rivest, « notre société devra relever le grand défi du respect de la liberté de conscience. Au personnel médical qui sera confronté à des demandes d'euthanasie, à tous ceux et celles qui ne peuvent accepter le suicide assisté comme réponse de la médecine à la souffrance, nous souhaitons force et courage pour invoquer, le moment venu, le droit à l'objection de conscience ».

La Cour suprême semble avoir privilégié l'évolution des mœurs aux principes fondamentaux de la justice et de la protection de toute vie humaine, les droits individuels au bien collectif et au « vivre ensemble ». Plus que jamais, comme catholiques, nous nous devons de nous porter à la défense des membres les plus vulnérables de notre société. À cet effet, je me fais l'écho des appels répétés du pape François à être solidaires de ceux et celles qui se trouvent dans les périphéries de nos communautés, à savoir les personnes souffrant d'une maladie débilante grave comme la maladie d'Alzheimer, les personnes handicapées, les personnes marginalisées ou exclues de notre dialogue social. Il nous paraît primordial que ces personnes ne soient l'objet d'aucune pression et ne subissent aucune discrimination en raison de leur état ou de leur qualité de vie jugée trop pauvre ou presque inexistante.

Ce qu'il nous faut, c'est la promotion d'une culture de la vie, dans laquelle chaque personne se sent responsable du bien-être des autres jusqu'à leur mort naturelle. Notre société a davantage besoin d'une aide au mourant que d'une aide à mourir. À l'exemple du Bon Samaritain qui a pris soin de son frère blessé et à moitié mort sur la route, faisons preuve de solidarité, d'amour et de vraie compassion. Car plus une société manifeste sa sollicitude pour ses membres les plus faibles et vulnérables, plus elle montre sa grandeur. ✱



MGR PAUL-ANDRÉ DUROCHER, SUR L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

De par leur foi, les catholiques sont appelés à aider toute personne dans le besoin, surtout les pauvres, les souffrants et les mourants. Réconforter les personnes mourantes et les accompagner dans l'amour et la solidarité sont des expressions importantes de la miséricorde chrétienne reconnues par l'Église depuis ses débuts.

Toutefois, aider une personne à se suicider n'est ni un acte de justice ou de miséricorde, ni un soin palliatif. La décision prise aujourd'hui par la Cour suprême du Canada ne change pas l'enseignement catholique. « Ainsi une action ou une omission qui, de soi ou dans l'intention, donne la mort afin de supprimer la douleur, constitue un meurtre gravement contraire à la dignité de la personne humaine et au respect du Dieu vivant, son Créateur. » (Catéchisme de l'Église catholique, 2277)

Les évêques de notre pays invitent les Canadiens et les Canadiennes, surtout les catholiques, à faire tout en leur pouvoir pour apporter réconfort et appui à toutes les personnes qui sont mourantes et à celles qui leur sont chères, pour qu'aucune d'entre elles, pour des raisons de solitude, de vulnérabilité, de perte d'autonomie ou par peur de souffrir ou de ressentir de la douleur, sentent qu'elle n'a d'autre choix que d'avoir recours au suicide. La Conférence des évêques catholiques du Canada continuera de promouvoir les soins palliatifs et les soins à domicile, et d'encourager tous les fidèles à travailler à améliorer le mieux-être des personnes âgées, handicapées, malades et socialement isolées.

Mes frères évêques et moi exhortons les gouvernements et les cours à interpréter la décision d'aujourd'hui au sens le plus strict du terme, à résister aux pressions d'aller plus loin en approuvant de prétendus actes d'« homicide par compassion » et d'euthanasie. Nous faisons de nouveau appel aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour qu'ils assurent des soins palliatifs de qualité dans toutes leurs juridictions. Nous implorons également les agences gouvernementales et professionnelles de mettre en place des politiques et des directives qui respectent la liberté de conscience de tous les travailleurs et administrateurs de la santé qui ne voudront pas et qui ne pourront pas accepter le suicide comme une solution médicale à la souffrance et à la douleur.

RÉACTION DE L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU QUÉBEC...

... AU JUGEMENT DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA



L'Assemblée des évêques catholiques du Québec est intervenue à maintes reprises, au cours du débat entourant le projet de loi 52 sur l'aide médicale à mourir, pour redire sa conviction profonde — qui est celle de l'Église — que la vie humaine doit être protégée et respectée jusqu'à sa fin naturelle. Comme l'écrivait notre regretté président, Mgr Pierre-André Fournier, le 6 juin dernier au lendemain de l'adoption de la loi 52, « l'euthanasie, même légalisée, est tout à fait contraire à la dignité de la vie et de la personne. »

Le jugement rendu aujourd'hui par la Cour suprême du Canada n'altère en rien cette conviction et nous incite à redoubler d'efforts pour promouvoir les soins palliatifs et pour insister pour qu'ils soient accessibles à tous, dans toutes nos régions.

Notre société devra maintenant relever le grand défi du respect de la liberté de conscience. Au personnel médical qui sera confronté à des demandes d'euthanasie, à tous ceux et celles qui ne peuvent pas accepter le suicide comme réponse de la médecine à la souffrance, nous souhaitons force et courage pour invoquer, le moment venu, le droit à l'objection de conscience. Notre soutien et notre prière vous accompagnent.

+André Rivest,
Évêque de Chicoutimi et vice-président de l'Assemblée✠

UNE RÉFLEXION SUR LA CORRUPTION DE L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU QUÉBEC...

... DANS L'ATTENTE DU RAPPORT DE LA COMMISSION CHARBONNEAU

Montréal, le 19 février 2015 - Au moment où la commission Charbonneau se prépare à présenter ses recommandations et où les chrétiens entrent dans la période du Carême, le conseil Église et Société de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec croit « pertinent de réfléchir ensemble sur la façon dont la corruption vient détruire l'idéal d'une société juste et sur les moyens de lutter contre cet obstacle. » C'est l'objectif du document intitulé *Dans l'attente du rapport de la Commission Charbonneau une réflexion*

sur la corruption. Ce texte, qui s'adresse à tous ceux et celles qui ont à cœur le bien-être de notre société, est accompagné d'un questionnaire d'approfondissement afin de permettre de mieux saisir que la corruption est un cancer qui ronge le corps social, de découvrir quelles en sont les causes et d'identifier quelques pistes pour lutter contre le fléau.

Il est possible de commander des exemplaires de ce document au Secrétariat des évêques catholiques du Québec, 3331 rue Sherbrooke Est Montréal H1W 1C5, au coût de 1,50\$ plus les frais d'envoi. La version anglaise du texte sera publiée sous peu. ✱

CARÊME 2015 : Message de Mgr Noël Simard

TENEZ FERME (Jc 5,8)

« *Tenez ferme* » ! Voilà le thème du message du pape François pour le Carême 2015, thème que je fais nôtre pour cette période si importante du calendrier liturgique de l'Église.

Temps de renouveau pour l'Église, pour nos communautés chrétiennes et pour chacun de nous, le carême est une démarche qui nous met en marche vers Pâques et nous appelle à la conversion du cœur. C'est une occasion de changer notre cœur, de nous tourner davantage vers le Seigneur et de nous détourner du mal. En m'inspirant des messages et des lectures des cinq dimanches du carême, de même que du message du pape François, je vous propose quelques réflexions et interpellations.

Le carême, c'est le temps d'aller au désert pour un tête-à-tête avec le Seigneur, pour un dialogue silencieux avec Dieu dans la prière, afin de faire du neuf dans notre façon d'être, de vivre, de penser et d'agir. Parlant de la mondialisation de l'indifférence, le pape François nous rappelle que nous avons besoin de transformation et de renouveau pour ne pas devenir indifférents et refermés sur nous-mêmes. Pour contrer l'indifférence qui nous menace aussi comme chrétiens, pour raviver notre ferveur et tenir ferme dans notre témoignage de foi, allons-nous profiter de cette saison liturgique pour nous nourrir de la Parole de Dieu et des sacrements? Allons-nous « consulter » les saintes Écritures avant de prendre une décision, avant de diriger une réunion ou un projet, avant de nous engager dans des activités sociales ou ecclésiales, et surtout pour « *réentendre le cri des prophètes qui haussent la voix et qui nous réveillent* » (Pape François)?

Allons-nous prendre du temps pour nous mettre davantage à l'écoute du Transfiguré pour mieux entendre ce qu'il veut nous dire et faire taire ces bruits et ces voix qui risquent d'étouffer l'appel ou la voix de Dieu en nous? Allons-nous prendre part à cette initiative de prière « *24 heures pour le Seigneur* » que le pape François lance dans toute l'Église pour les 13 et 14 mars?

La saison du carême est aussi l'occasion de mieux reconnaître la présence du Seigneur dans notre vie, dans les événements, dans les autres, spécialement les petits et les pauvres. Allons-nous nous entraîner à lire les signes de la tendresse, de la miséricorde et de la compassion de Dieu? Serons-nous davantage signe de la bonté et de l'amour de Dieu? Le carême, c'est aussi l'appel au partage. Allons-nous ouvrir largement nos mains pour venir en aide à ces millions de réfugiés ou de pauvres qui sont manipulés, vendus ou vivant dans des conditions de vie infra humaines? Si l'Église est un corps qui « *connaît et qui prend soin de ses membres les plus faibles, les plus pauvres et les plus petits* », répondrons-nous à l'invitation pressante du pape François de faire de nos communautés et de nos paroisses, « *des îles de miséricorde au milieu de la mer de l'indifférence* » ?

Enfin le temps du carême est un temps pour nourrir notre foi, foi en Jésus ressuscité et en la vie éternelle. Face à tous ces efforts faits chez nous ou dans le monde pour faire mourir la foi ou développer une culture de la mort, resterons-nous debout pour affirmer notre foi et promouvoir la vie, cette vie qui est menacée tant au début qu'à la fin de l'existence humaine?

Profitons donc du carême pour laisser le Christ réchauffer nos cœurs et les rendre plus ouverts et miséricordieux. Unissons nos forces pour faire fondre dans le monde et dans nos communautés la glace de l'égoïsme et de l'indifférence. Tenons ferme dans notre témoignage de foi, de charité et d'espérance! Mettons-nous résolument en marche pour arriver à Pâques avec un visage de ressuscité et un cœur renouvelé.

PAPE FRANÇOIS : « *Tenez ferme* » (Jc 5,8)

Même en tant qu'individus nous sommes souvent tentés d'être indifférents à la misère des autres. Nous sommes saturés de nouvelles et d'images bouleversantes qui nous racontent la souffrance humaine et nous sentons en même temps toute notre incapacité à intervenir. Que faire pour ne pas se laisser absorber par cette spirale de peur et d'impuissance ? Tout d'abord, nous pouvons prier dans la communion de l'Église terrestre et céleste. Ne négligeons pas la force de la prière de tant de personnes ! L'initiative **24 heures pour le Seigneur**, qui, j'espère, aura lieu dans toute l'Église, même au niveau diocésain, les **13 et 14 mars**, veut montrer cette nécessité de la prière.

SOURCE: RADIO VATICAN

Après une bonne flambée dans mon foyer, il n'est resté que des cendres.
Des résidus froids. J'aurais beau y jeter une allumette, le feu ne reprendra pas.
Pour refaire du feu, il me faudrait d'abord vider mon foyer.
Les cendres y occupent trop de place inutilement.

Dans nos cœurs, c'est souvent pareil. Ils sont remplis de cendres :
des souvenirs du feu qui brûlait pour Jésus du temps où notre prière était chaude,
où l'on crépitait d'enthousiasme pour aller à l'église, pour se plonger dans la Parole
ou pour parler de Jésus au premier venu.
Nous nous souvenons de ces bons moments
Mais nous sommes tièdes ou carrément refroidis.
Le feu est endormi.

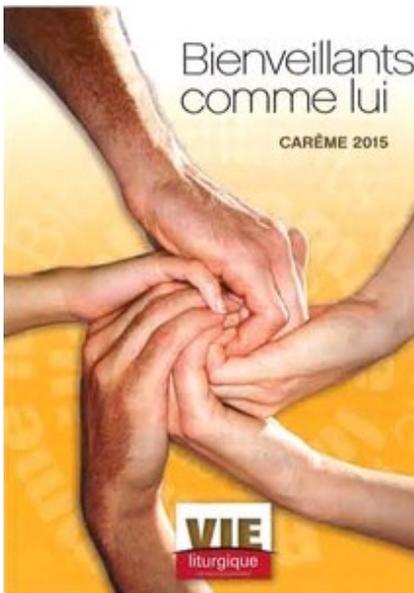
Entrons en carême. Réveillons le feu.
Ajoutons du bois neuf, des expériences nouvelles. Cessons de répéter des gestes par routine.
Retrouvons notre premier amour pour Jésus.
Demandons au Seigneur de ranimer la chaleur, la flamme que communique sa Parole.
Qu'il nous fasse sortir de nos cendres froides!

Extrait du bulletin de Saint-François-sur-le-La

PRÉSENTATION - CARÊME 2015 : « *Bienveillants comme lui* »

De l'Avent au Carême :

Avec l'Avent et surtout la fête de Noël, Dieu montre sa bienveillance en devenant l'un des nôtres. Grâce à Jésus, nous pouvons entrer en communication intime avec le Père, en communion avec Lui. À notre tour maintenant de faire preuve de bienveillance envers les autres à l'exemple du Christ, comme le Père continue de le faire envers nous. Le Carême devient ainsi une nouvelle étape sur la route de notre conversion. Nous cherchons à imiter la bienveillance du Père en étant bons dans nos attitudes, nos gestes, nos paroles. Comme Jésus, nous nous montrons charitables, généreux envers les autres. Donnons le goût de Le suivre en répandant la joie et la paix. Comme Jésus, le **Carême devient une occasion de « passer en faisant le bien »** (Ac. 10, 38), d'aller vers les autres en devenant cette Église « *en sortie* » dont parle souvent le pape François.



1er dimanche, 22 fév.: Croisons-nous à l'Évangile?
2e dimanche, 1er mars: La transfiguration au quotidien
3e dimanche, 8 mars: La loi qui redonne vie
4e dimanche, 15 mars: Dieu ne condamne pas
5e dimanche, 22 mars: Que puis-je dire?

1er dimanche (22 février) : faire le bien autour de soi

Ge 9, 8-15 Dieu dit à Noé et à ses fils : « *Voici que moi j'établis mon alliance avec vous et vos descendants* »

1 Pi 3, 18-22 « *Être baptisé, c'est s'engager envers Dieu avec une conscience droite* »

Mc 1, 12-15 « *Après son baptême, l'Esprit pousse Jésus au désert où il demeure pendant quarante jours* »

2e dimanche (1^{er} mars) : se montrer joyeux et généreux

Ge 22, 1-2.9a.10-13.15-18 Dieu mit Abraham à l'épreuve en lui disant : « *Prends ton fils unique et offre-le en sacrifice* »
Rm 8, 31b-34 « *Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?* »
Mc 9, 2-10 « *Jésus prend avec lui Pierre, Jacques et Jean et les emmène à l'écart. Et il fut transfiguré devant eux* »

3e dimanche (8 mars) : Dire du bien des autres, les aider à reconnaître leur dignité d'enfants de Dieu.

Ex 20, 1-17 Sur le mont Sinaï, Dieu dit « *Je suis le Seigneur ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de l'esclavage* »
1Co 1, 22-25 « *Nous proclamons un Messie crucifié, scandale pour les juifs, folie pour les peuples païens.* »
Jn 2, 13-25 « *Détruisez ce Temple et en trois jours je le relèverai* »

4e dimanche (15 mars) : Ne pas fermer les yeux sur la souffrance des autres.

2 Ch 36, 14-16.19-23 « *Dieu envoyait des messagers car il avait pitié de son peuple, mais eux tournaient en dérision les envoyés de Dieu.* »
Eph 2, 4-10 « *C'est bien par grâce que vous êtes sauvés, à cause de votre foi.* »
Jn 3, 14-21 « *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique afin que tout homme qui croit en Lui obtienne la vie éternelle.* »

5e dimanche (22 mars) : Contribuer à la réalisation du Royaume par une présence bienveillante dans le monde.

Je 31, 31-34 « *Je mettrai ma Loi au plus profond d'eux-mêmes; je l'inscrirai dans leur cœur.* »
He 5, 7-9 « *Le Christ, pendant les jours de sa vie mortelle, a présenté avec un grand cri et des larmes, sa prière et sa supplication.* »
Jn 12, 20-33 « *Si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il reste seul; mais s'il meurt, il donne beaucoup de fruits.* »

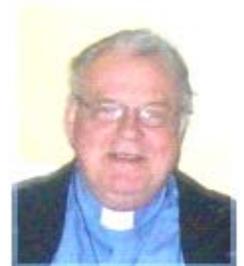
[EXTRAIT DU DOCUMENT PRÉSENTATION – CARÊME 2015, PAROISSE STE-JEANNE-DE-CHANTAL, PRÉPARÉ PAR CHRISTIAN ÉMOND, COORDONNATEUR DE LA PASTORALE, EN COLLABORATION AVEC ANNE-MARIE DALCOURT ET RICHARD WALLOT]

RESSOURCEMENT SPIRITUEL

RETRAITE DU CARÊME ET MONTÉE PASCALE à la paroisse Sainte-Clément de **BEAUHARNOIS** sous le thème: *Les trois visages de l'Église ou l'Église en trois dimensions*, le lundi 23 mars 2015 à 19h30. Personne-ressource: l'abbé Denis Cardinal.

RETRAITE FAMILIALE POUR LE CARÊME 2015 les lundi 9 et mardi 10 mars à 18h45 animée par la Famille Myriam à la paroisse Sainte-Marguerite d'Youville, 8, rue Rainville à **CHÂTEAUGUAY**.

RETRAITE RÉGIONALE VALLEYFIELD, et célébration du Pardon, à la basilique-cathédrale Sainte-Cécile, 31, rue Fabrique à Salaberry-de-Valleyfield. Lundi 2 mars et mardi 3 mars de 19h30 à 21h et le mercredi 4 mars à 19h30 pour préparation communautaire au sacrement du Pardon individuel. Prédicateur: **P. Henri Paradis**, missionnaire des Saints-Apôtres. Le P. Henri Paradis est Missionnaire des Saints-Apôtres (m.s.a.). Ordonné en 1972. Responsable du Centre charismatique le Jourdain de 1976 à 1991. Engagé à la formation de confrères au Cameroun et membre de la Délégation M.S.A. d'Afrique de 1992 à 2007. Il est actuellement Recteur du Centre marial diocésain Marie-Reine-des-Cœurs de Chertsey. Bienvenue à tous !



RETRAITE RÉGIONALE SOULANGES, sous le thème: « *Lettre de saint Paul aux Églises de Soulanges... comme jadis aux Églises de Corinthe* », à l'église de Saint-Lazare, 1980 Sainte-Angélique. **Personne ressource: M. Alain Gignac**. Dimanche **22 mars**, 1^{re} prédication à 15h suivie d'un échange avec M. Gignac. À 17h, souper au sous-sol de l'église (10\$/pers.); 2^e prédication à 19h. Lundi **23 mars** 3^e prédication à 19h30. Les personnes qui désirent prendre le souper sur place doivent s'inscrire **avant le mercredi 18 mars** en communiquant avec Margot Cadieux au 450-455-3523 ou par courriel: mcadieux@paroissestjoseph.org

RETRAITE RÉGIONALE VAUDREUIL-DORION-L'ÎLE PERROT ayant pour thème : «*La foi dans la Nouvelle Évangélisation*»

M. Jaroslaw Kaufmann, p.s.s. a été ordonné prêtre en juin 1994 en Pologne. Il a exercé un pastoralat comme vicaire et curé dans des paroisses en Pologne et au Québec. Il obtient une licence en théologie biblique en 2009. Présentement, il est Recteur de l'Institut de formation théologique de Montréal ainsi que du Grand Séminaire de Montréal.



- **Dimanche 15 mars, église Sainte-Rose-de-Lima à l'Île Perrot**, conférence à 15h30 suivie d'un échange avec M. Jaroslaw Kaufmann, p.s.s.
- Souper sur place vers 17h * suivi de la 2e conférence à 19h.
- **Lundi 16 mars, église Très-Sainte-Trinité à Vaudreuil-Dorion**, 3e conférence à 19h30.

*Souper: 10\$. S.V.P. réserver en téléphonant au 514-453-5662 ou par courriel paroissesrl@videotron.ca avant le **mardi 10 mars**. Voilà un moment particulier qui nous est offert durant le Carême afin de nous permettre de bien préparer nos cœurs à la grande fête de Pâques et au défi constant de la Nouvelle Évangélisation.

MINI-RETRAITE AVEC SILOÉ les 27 et 28 mars. Pour les 18-35 ans. Info : siloe.jhs@gmail.com

UN GESTE DE CARÊME : VOULEZ-VOUS MIEUX COMPRENDRE LA BIBLE? Les dimanches de Carême, M. Daniel Racine, bibliste, offre un parcours d'initiation à la Bible pour les personnes désireuses de s'initier à la lecture de la Bible. Ces rencontres de 30 minutes chacune ont lieu le dimanche de 10h à 10h30, à la chapelle de l'église Sainte-Rose-de-Lima, 300, boul. Perrot à L'Île Perrot (ou si le groupe est trop nombreux, au local de la catéchèse au sous-sol de l'église). Inscription : 20\$ pour la série ou 5\$ par rencontre. Bienvenue à tous!

À LA TÉLÉVISION - La messe quotidienne et la récitation du chapelet à la télévision, en direct de la chapelle du monastère du Carmel de Trois-Rivières, la messe quotidienne est diffusée **du lundi au jeudi à 9h sur Cogeco câble 13, HD 555**. En toute simplicité, joignez-vous à la prière des sœurs Carmélites lors de la célébration eucharistique; par la suite, il y a récitation du chapelet.

CHAPELLE MARIALE DU SOUVENIR - Beauharnois

Une chapelle mariale du souvenir rappelle le patrimoine de la paroisse Saint-Clément. Avec la fusion des quatre communautés à la paroisse mère, depuis 2005, plusieurs trésors artistiques et souvenirs des églises ont été très précieusement conservés et mis en évidence dans la chapelle mariale devenue chapelle mariale du souvenir. Un dépliant couleur, déposé dans un présentoir à l'arrière de l'église Saint-Clément rappelle le patrimoine mis en valeur dans ce lieu.



L'Église célébrait en 1954 le centenaire du dogme de l'Immaculée Conception. Ici au Canada le Congrès marial d'Ottawa soulignait ce centenaire. En cette même année, les marguilliers d'alors, sous la houlette de Mgr Dominique Julien décidèrent de construire une chapelle, adjacente à l'église, pour répondre aux diverses célébrations pour de petits nombres de personnes lors des baptêmes ou des mariages.

L'architecte Perron en dressa les plans et la construction fut l'œuvre du constructeur Percival Hébert au coût de 24 554,30\$. La chapelle s'éleva du côté droit de la sacristie.

Rapidement, les paroissiens appelèrent cette nouvelle construction, «la chapelle mariale» motivée par l'année mariale et la belle statue qui surplombait le chœur de l'endroit.

Avec les ans, les frais de chauffage et d'électricité augmentant toujours à cause du manque d'isolation, la chapelle servit de moins en moins pour le culte et devint une sorte de rallonge de la sacristie et une salle de réunions. Depuis quatre ans, avec la fusion des

paroisses, l'assemblée de fabrique voulut récupérer plusieurs pièces de mobilier et œuvres provenant des églises fermées pour en faire une «chapelle mariale du souvenir».

Dans le texte ci-joint, vous pourrez découvrir les beautés de cette chapelle qui nous relie à nos églises d'hier.

Cette chapelle depuis deux ans est aussi connue maintenant sous le nom de «Chapelle d'adoration», car tous les vendredis le Saint-Sacrement y est exposé. ✱

Source : www.paroissestclement.com

24 HEURES POUR LE SEIGNEUR

Thème: *Dieu riche en miséricorde* (Ep 2,4) Le pape François a accueilli avec plaisir l'initiative internationale de proposer à nouveau **24 heures pour le Seigneur** le vendredi 13 et le samedi 14 mars 2015. En tant qu'individus nous sommes souvent tentés d'être indifférents à la misère des autres. Nous sommes saturés de nouvelles et d'images bouleversantes qui nous racontent la souffrance humaine et nous sentons en même temps toute notre incapacité à intervenir. Que faire pour ne pas se laisser absorber par cette spirale de peur et d'impuissance ? Tout d'abord, nous pouvons prier dans la communion de l'Église terrestre et céleste. Ne négligeons pas la force de la prière de tant de personnes ! L'initiative **24 heures pour le Seigneur** veut montrer cette nécessité de la prière. ✱

SONT ENTRÉS DANS LA MAISON DU PÈRE

MME RITA CHEVRIER-POIRIER - Décédée le 22 février 2015, à l'âge de 80 ans. Épouse de feu Gérard Poirier, résidant à Salaberry-de-Valleyfield. Femme de coeur qui a été avec feu son époux Gérard, des bénévoles très impliqués dans la paroisse Sainte-Cécile.

ABBÉ GUY GOSSELIN - Décédé à Hudson le 23 février 2015 à l'âge de 83 ans. Ordonné en 1955, il a exercé son ministère en tant que professeur au Collège de Valleyfield et directeur du département des Sciences humaines avant d'aller en paroisses d'abord comme vicaire à Saint-Joseph d'Huntingdon et curé des paroisses Saint-Thomas d'Aquin (Hudson), Sainte-Philomène (Mercier), Christ-Roi (Châteauguay), et Saint-Chrysostome. Il fut ensuite administrateur des paroisses Saint-Urbain-Premier, Très-Saint-Sacrement (Howick), Saint-Romain (Hemmingford) pour offrir ensuite sa collaboration à Saint-Thomas d'Aquin (Hudson) de 2007 à son décès. Dans toutes ses fonctions, on reconnaît sa générosité, son humilité et la pertinence de ses bons conseils. Outre sa famille diocésaine, il laisse dans le deuil, sa sœur Mme Suzanne Julien de même que ses neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu le **26 février 2015**.



Nos prières et sympathies aux familles et communautés dans le deuil.

FORMATION

Session **CÉLÉBRATION DE LA PAROLE (ADACE)** donnée le **14 mars seulement, de 9h30 à 15h** parce que nous avons obtenu la collaboration, pour ce jour seulement, de l'expert en la matière: l'abbé **PIERRE GOUDREAULT**, prêtre modérateur de la paroisse Sainte-Trinité à Rouyn-Noranda.

1. Fondements théologiques de la célébration dominicale de la Parole de Dieu;
2. Éléments de catéchèse pour préparer une communauté chrétienne;
3. Principes liturgiques pour l'animation d'une telle cérémonie;
4. Mise en pratique : célébration de la Parole (à la cathédrale, si possible selon l'horaire).

Matériel fourni : Quelques documents photocopiés et feuillets éducatifs pour les équipes d'animation et les paroisses. N.B. Livre publié par l'abbé Goudreault : *Célébrer le dimanche en attente d'eucharistie*, en vente à prix d'auteur (avec un rabais).

Où : Salle Guy-Bélanger du Centre diocésain à Salaberry-de-Valleyfield. **Coût** : **20 \$**, incluant le repas du midi et la documentation (sauf le livre). **Inscription** : *le plus tôt possible* auprès de Mme Josée Bastien, par téléphone: 450-373-8122 ou par courriel: accueil@diocesevalleyfield.org.



Un seul souper cette année!

[Photo: Lawrence Farley]

SOUPER BÉNÉFICE
 AU PROFIT DES ŒUVRES DE L'ÉVÊQUE
 sous la présidence d'honneur de
MGR NOËL SIMARD
 évêque du diocèse de Valleyfield et de
MGR ROBERT LABEL

évêque émérite
MERCREDI 29 AVRIL 2015, 18H30

Centre communautaire de l'Île-Perrot
 150, boulevard Perrot, Île-Perrot

Contribution : 60\$ Reçu d'impôt au verso

Billets en vente dans vos paroisses.

- 6 mars, 13h30 Journée mondiale de la prière soulignée à l'église Très-Saint-Sacrement d'Howick en union avec les Églises anglaises
- 6 mars, 14h Journée mondiale de prière à l'église Unie d'Ormstown (église du cadran)
- 8 mars CHANGEMENT D'HEURE – on avance d'une heure.
- 14-15 mars Visite pastorale à St. Patrick of the Island
- 14 mars Session Célébration de la Parole (ADACE) au Centre diocésain de 9h30 à 15h. Coût : 20\$ incluant repas. Info : 450-373-8122
- 18 mars, 18h Souper de la Faim au Centre communautaire de Saint-Louis-de-Gonzague. Don de 5\$ suggéré.
- 19 mars Fête de saint Joseph
- 22 mars COLLECTE POUR DÉVELOPPEMENT ET PAIX**
- 31 mars, 19h30 Messe chrismale à la basilique-cathédrale Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

**Parce qu'on sème
 ON DONNE**

**Carême de
 partage 2015** **Développement
 et Paix**

Éditeur : Corporation épiscopale catholique romaine de Valleyfield
 Responsable : Suzanne Crête-Legault, répondante aux communications
 Affiliation : Membre de [l'Association des médias catholiques et œcuméniques](#)
 Dépôt légal à Bibliothèque et Archives Canada
 10 numéros par année, publiés à la fin des mois de septembre à juin inclusivement.
 Coût : 25\$ /an au Canada.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD
Service des Communications
 11, rue de l'Église,
 Salaberry-de-Valleyfield, QC J6T 1J5
 Tél. 450-373-8122 poste 217 info@diocesevalleyfield.org